

E-LEARNING | APPRÉHENDER LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DE L'AMO

Quels risques en contrats privés et contrats publics

1 HEURE, EN E-LEARNING

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE :
TCE14

Objectifs de la formation

Déterminer le périmètre légal des missions de l'AMO pour circonscrire les responsabilités sur les opérations de construction

Cerner les limites de la responsabilité de l'AMO pour asseoir sa posture de conseil

Savoir identifier le risque contractuel pour atténuer l'engagement en responsabilités

Se positionner et gérer la relation avec le donneur d'ordre pour éviter les litiges et être en phase avec ses obligations contractuelles

Parmi nos formateurs

- JABLONSKI Frédéric
Avocat,
BARREAU DE LILLE

Public concernés

- Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Architecte ; Ingénieur de bureau d'études ; Investisseur et promoteur immobilier ; Gestionnaire de projet

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Tarif général - 1 accès : 129,00 €HT

Identifier les missions confiées à l'AMO dans le cadre de son intervention

- Répertoire des différents types d'Assistant à Maitrise d'ouvrage
- Savoir différencier l'AMO des autres intervenants
- Périmètre légal de l'intervention de l'AMO

Pédagogie : vidéos, quiz

Quelles responsabilités pour l'assistant à maitrise d'ouvrage

- Obligation de moyens vs obligation de résultats
- Distinguer la prestation intellectuelle du contrat de louage ouvrage
- La Responsabilité civile du professionnel

Pédagogie : vidéos, étude de cas, fiche jurisprudentielle, quiz

La contractualisation entre le MOA et l'AMO

- Contractualiser avec une personne publique ou un pouvoir adjudicateur
 - Appréhender le contrat avec une MOA privée
-

Pédagogie : vidéos, fiche mémo, cas pratique et quiz

Cerner la place de l'AMO dans les opérations selon son rattachement et les risques afférents

- L'AMO sous contrat avec la Maîtrise d'ouvrage
 - Le rattachement de l'AMO à la maîtrise d'ouvrage déléguée- MOD
 - Appréhender les relations de l'AMO sous contrat avec la Maîtrise d'œuvre
 - La contractualisation avec une entreprise
-

Pédagogie : vidéos, cas pratiques, quiz

Dates

E-Learning

01-31/07/2026

01-31/08/2026

01-30/09/2026

01-31/10/2026

01-30/11/2026

01-31/12/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son

(enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.